

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 FEVRIER 2018

LN/CJ n° 2018/04

Objet de la délibération :

Nomination d'un représentant
Petites Cités de Caractère

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoirs : 02

Votants : 27

Date de la convocation :
13/02/2018

L'an deux mille dix-huit, le 19 février à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

RAMOND Françoise, DAVID Guy, BONVIN Béatrice, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, QUAGLIARELLA Lydie, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, GUITARD Régine, POISSONNIER Philippe, CHERGUI Cendrène, DUCOUTUMANY Franck, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, LARCHER Annick.

Absents Excusés :

CASANOVA Paulette, pouvoir à S. BEULE
STECK Robert, pouvoir à R. HAMARD

Absents :

PHILIPPE Didier, BEAUFORT Arnaud

Secrétaire de séance : L. QUAGLIARELLA

VU la Commission de contrôle et d'homologation qui s'est déplacée dans la commune proposant au Conseil d'Administration de l'Association des Petites Cités de Caractère le statut de Petites Cités de Caractère à la Commune d'Epéron,

VU le Conseil d'Administration de l'Association des Petites Cités de Caractère de France du 18 décembre 2017 qui s'est déroulé à Paris approuvant et validant cette proposition,

CONSIDERANT qu'à compter de cette date la commune d'Epéron est devenue membre actif de l'Association des Petites Cités de Caractère de France en tant que commune homologuée pour une durée de cinq ans (2018-2022).

CONSIDERANT que conformément aux statuts de l'Association, le Conseil municipal doit désigner un représentant titulaire qui pourra représenter la commune et prendre part aux travaux du réseau territorial et de l'Association nationale,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents ou représentés désigne :

- Madame Martine GAUTIER, représentante titulaire de la commune d'Epéron à l'Association des Petites Cités de Caractère de France.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20180219-D2018_02_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2018

Publication : 22/02/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Fait et délibéré à Epéron, le 19/02/2018

Le Maire,

F. RAMOND